

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.11

Attribution de subvention exceptionnelle ROCKSCHOOL - RAPSCHOOL MARMANDE

Par délibération 2023.H.22 du 25 septembre 2023, l'association ROCKSCHOOL RAPSCHOOL de MARMANDE a signé une convention triennale d'objectifs et de moyens avec la commune de MARMANDE.

Considérant le contexte singulier de l'année 2024, pour l'association ROCKSCHOOL RAPSCHOOL de Marmande,

Considérant le souhait de la commune de MARMANDE de soutenir l'action de cette association,

Considérant que les partenaires CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE, CONSEIL DEPARTEMENTAL du Lot-et-Garonne, VAL-de-GARONNE-Agglomération verseront chacun une aide de 2500 €,

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2500 € à l'association ROCKSCHOOL RAPSCHOOL de Marmande afin de participer au financement de nouveaux projets d'intérêt local, tels que celui de LA PEPINIERE qui ambitionne d'aider les artistes locaux à accéder à la professionnalisation.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer à l'association ROCKSCHOOL RAPSCHOOL de Marmande, une subvention exceptionnelle de **2 500 €**
- Précise** que les crédits sont prévus au budget primitif 2025 nature 65748
- Autorise** Monsieur Le MAIRE ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03/07/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025.

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

